

## Recrutement

### **Animateur périscolaire/extrascolaire (H/F)**

### **Emplois permanents**

#### ***Pôle Avenir de la Cité - Service Périscolaire***

#### ***Filière Animation\_Catégorie C***

La commune de Saint- Paul-Trois-Châteaux recherche un animateur (H/F) pour accompagner les enfants de 3 à 14 ans sur l'ensemble des temps de loisirs : périscolaires, mercredis et vacances scolaires.

Vous aurez pour principales missions :

- Accueillir les publics et garantir leur sécurité physique, morale et affective
- Appliquer et garantir le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs et du règlement intérieur de la collectivité
- Participer à l'élaboration collective des projets pédagogiques en lien avec le Projet Educatif de Territoire
- Construire et animer les projets d'animation et la vie quotidienne
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

Vous interviendrez sur :

- Les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir dans les écoles maternelles et élémentaires,
- L'accueil de loisirs du mercredi (Rubis'cube à Saint-Paul-Trois-Châteaux)
- Les accueils de loisirs extrascolaires gérés par la commune (Rubis'cube à Saint-Paul-Trois-Châteaux et Loisirs au vent à Tulette).

#### **Prérequis :**

- Diplôme indispensable : BAFA acquis ou en cours de cursus, BPJEPS ou équivalent ;
- 1 an d'expérience sur un poste similaire serait souhaité ;
- Permis B + véhicule.

#### **Informations complémentaires :**

- Prise de poste : 01/03/2026
- Recrutement sur emploi permanent : par voie de mutation ou en contrat à durée déterminée (article L.332-8) pour une durée d'un an + renouvellement possible ;
- Temps de travail : temps incomplet annualisé sur la base d'une année civile : 33 heures hebdomadaires ;
- Amplitude horaire :
  - o Sur la période scolaire : de 7h30 à 18h30 en discontinu (temps de préparation hebdomadaire compris dans le temps travail) ;
  - o Sur la période extrascolaire : temps de travail quotidien de 9h30 en journée continue (temps de préparation le samedi compris dans le temps de travail).
- Grade de recrutement : Adjoint Territorial d'Animation ; Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2<sup>ème</sup> classe ; Adjoint Territorial d'Animation Principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- Rémunération selon grille indiciaire + prime annuelle selon éligibilité ;
- Adhésion de la collectivité au CNAS + GEPM (Comités d'entreprise) ;
- Participation employeur : 35€ pour mutuelle labélisée + 10€ pour prévoyance ;

Les candidatures sont à transmettre par mail à l'adresse : [recrutement@mairie-sp3c.fr](mailto:recrutement@mairie-sp3c.fr) avant le **04/02/2026**. Les candidatures réceptionnées après cette date ne seront pas étudiées.